

Modifications du Règlement des championnats de France Eau libre 2025

1/ Actualisation de l'épreuve du 3km Knock Out Sprint

La partie « Règlement de l'épreuve » page 6 sur 16 du Règlement eau libre 2025 est remplacée par le texte ci-après :

Règlement de l'épreuve (p.6 sur 16)

- Les épreuves filles et les épreuves garçons sont nagées séparément.
 - Le knockout compte 3 manches (N°1 : 1500m - N°2 : 1000m - N°3 : 500m). Les manches N°1 et 2 sont éliminatoires. La manche N°3 donne les résultats finaux de l'épreuve
 - La manche N°3 (la finale) comportera les 10 premiers nageurs de la manche N°2 (la demi-finale).
 - La manche N°2 (la demi-finale) comportera les 20 premiers nageurs de la manche N°1 OU, dans le cas où plusieurs séries seraient disputées lors de la manche N°1, comportera les 20 meilleurs nageurs de l'ensemble des séries de la manche N°1.
 - Dans le cas où l'organisation devrait gérer un nombre important d'engagements, plusieurs séries composeront la manche N°1. La répartition des nageurs dans les différentes séries est décidée par un tirage au sort réalisé par les responsables de la compétition à l'issue de la réunion technique. Un système de « tête de série » est mis en place pour garantir l'équité entre les nageurs. Les séries seront alors distribuées selon le temps de référence du 1500m de chaque concurrent sur la saison en cours ou N-1. Les 16 meilleurs nageurs seront répartis dans les deux séries, à raison de 8 nageurs par série. La série 1 comportera les nageurs avec un classement pair (2, 4, 6, 8, etc..) et la série 2 les nageurs avec un classement impair (1, 3, 5, etc). Le départ de la série N°2 sera donnée 3 minutes après la série N°1.
 - Le départ de la demi-finale (20 concurrents) sera donné 10 minutes après l'arrivée du 1^{er} nageur de la manche N°1. Dans le cas où plusieurs séries seraient disputées pour constituer la manche N°1, il sera ajouté autant de fois 3 minutes (a minima) à ce délai.
 - Le départ de la finale (10 concurrents) sera donné 5 minutes après l'arrivée du 1^{er} de la demi-finale.
 - Si un concurrent reçoit une 1^{ère} infraction au cours des manches N°1 ou N°2, cette pénalité restera en place dans le cas où le concurrent resterait en course.
 - En cas de disqualification ou forfait d'un concurrent qualifié pour les manches N°2 et/ou N°3, le concurrent classé derrière le dernier qualifié sera appelé à disputer la manche suivante.
 - Tout aménagement règlementaire pour optimiser le déroulement de cette épreuve pourra être apporté lors de la réunion technique.
- Des médailles seront attribuées pour la 1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème} place pour chaque catégorie.

2/ Modification des horaires de compétition Dames et Messieurs

Ci-après les nouveaux horaires de début d'épreuve pour les Dames et Messieurs.

Vendredi 6 juin -10km

Dames : 8h00

Messieurs : 11h00

Samedi 7 juin - 3km KOS

Dames : 9h00

Messieurs : 11h00

Dimanche 8 juin - 5km

Dames : 9h00

Messieurs : 11h00